

Table des matières

| | |
|--|---|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | 3 |
| Compétences et acquis au terme de la formation | 3 |
| Programme | 3 |
| Programme détaillé par matière | 3 |
| Cours et acquis d'apprentissage du programme | 4 |
| Informations diverses | 5 |
| Conditions d'accès | 5 |
| Evaluation au cours de la formation | 5 |
| Formations ultérieures accessibles | 5 |
| Organisation pratique | 5 |

MINSBIM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'ouverture en sciences pharmaceutiques et biomédicales vous offre :

- une réelle initiation à différentes disciplines constitutives des sciences pharmaceutiques et biomédicales conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de votre majeure,
- une initiation théorique et pratique à diverses problématiques en sciences pharmaceutiques et biomédicales,
- d'enrichir, par le contact avec une autre discipline [les sciences pharmaceutiques et biomédicales], le regard et l'approche spécifiques de la discipline de votre majeure.

MINSBIM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir les sciences pharmaceutiques et biomédicales, deux disciplines autres que celle de sa majeure, et en saisir leurs spécificités, leurs fondements et leur rigueur dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard complémentaire à celui de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'ouverture en sciences pharmaceutiques et biomédicales.

Au terme de la mineure en sciences pharmaceutiques et biomédicales, l'étudiant est capable de :

- Min-O.1. Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances des principales disciplines constitutives des sciences pharmaceutiques et biomédicales afin d'en saisir les spécificités.
- Min-O.2. Démontrer une connaissance et une compréhension des outils de base aux sciences pharmaceutiques et biomédicales.
- Min-O.3. Découvrir et saisir la rigueur exigée par les principales disciplines constitutives des sciences pharmaceutiques et biomédicales et faire preuve de cette intégration.
- Min-O.4. Faire preuve d'une capacité d'un mode de raisonnement spécifique aux sciences pharmaceutiques et biomédicales.
- Min-O.5. Percevoir les spécificités des sciences pharmaceutiques et biomédicales (et les apports d'un tel regard) et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

o Première année de la mineure (Bac2) (15 crédits)

Remarque : pour les étudiants qui suivent le programme de bachelier en biologie, le cours de MD1120M est supprimé et l'étudiant suit l'ensemble des cours au choix ainsi que le cours SBIM1220 Eléments de neurosciences ; en 3e année, le cours BCHM1230T est remplacé par le cours PHAR1300 Pharmacologie 1re partie.

o Cours obligatoires (6 crédits)

| | | | | |
|------------|---|--|-----------------------------|---|
| ● WMD1120M | Biologie générale et approche expérimentale de la biologie (partim biologie générale) | | (FR) [q1] [] [6 Crédits] 🌐 | X |
|------------|---|--|-----------------------------|---|

o Cours au choix (9 crédits)

L'étudiant choisit 3 cours parmi les 4 cours suivants.

| | | | | |
|-------------|-------------------------------|--|---|---|
| ✂ WSBIM1205 | Introduction à la toxicologie | Lidvine Boland Nathalie Delzenne Vincent Haufroid Perrine Hoet (coord.) François Huaux | (FR) [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐 | X |
| ✂ WSBIM1206 | Du nutriment à l'aliment | Patrice Cani | (FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly | X |

Bloc
annuel

2 3

| | | | | | |
|-----------|---|------------------|--|---|--|
| WFARM1202 | Eléments d'épidémiologie appliquée aux sciences pharmaceutiques et biomédicales | Séverine Henrard | ES [q2] [20h] [3 Crédits]  > English-friendly | X | |
| WFARM1008 | Conception du médicament | Giulio Muccioli | ES [q2] [15h+15h] [3 Crédits]  | X | |

o Deuxième année de la mineure (Bac 3) (15 crédits)

Cours obligatoires

| | | | | | |
|-----------|---|--|---|--|---|
| WMDS1330T | Pathologie générale - (partim théorie) | | ES [q2] [36h] [3 Crédits]  | | X |
| WFSP2238 | Advanced epidemiology | Brecht Devleeschauwer (supplée Niko Speybroeck) Niko Speybroeck | ES [q2] [20h+20h] [3 Crédits]  | | X |
| WESP2123 | Principes des essais cliniques | Diego Castanares Zapatero Philippe Lysy Annie Robert (coord.) Françoise Smets | ES [q1] [20h+10h] [3 Crédits]  | | X |
| WSBIM1305 | Introduction à la nutrition humaine | Véronique Beuloye Patrice Cani Nathalie Delzenne (coord.) Françoise Smets | ES [q1] [30h] [3 Crédits]  | | X |
| WMDS1230T | Biologie cellulaire, médicale et expérimentale (partie théorie) | | ES [q1] [30h] [3 Crédits]  | | X |

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINSBIM - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Il n'y a pas de conditions d'accès particulières, mais une solide formation scientifique de base est fortement recommandée.

Publics cibles :

- Bachelier en sciences biologiques (Louvain-la-Neuve)
- Bachelier en sciences de l'ingénieur, ingénieur civil (Louvain-la-Neuve)
- Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur (Louvain-la-Neuve)
- Bachelier en sciences pharmaceutiques (Bruxelles-Woluwe)

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Cette formation ne donne pas accès au master en sciences biomédicales.

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours de la mineure en sciences biomédicales sont organisés en journée sur le site de l'UCL-Bruxelles

2. Admission à la mineure

La mineure en sciences biomédicales est accessible à tous les étudiants de l'UCL (exceptés les étudiants en bachelier en sciences biomédicales) qui ont une bonne formation scientifique de base. Aucun dossier de demande d'admission n'est exigé de la part de l'école des sciences biomédicales.

3. Inscription à la mineure

En BAC2

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième année de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de bachelier (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi

4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui s'est inscrit à la mineure peut consulter l'application qui lui a permis de s'inscrire. Elle lui permet aussi de vérifier l'état de sa demande et de suivre l'évolution du traitement de sa demande.

5. Modification d'inscription à la mineure

Demande de modification à effectuer auprès du conseiller aux études de la Faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

2. Avertissement concernant les conflits horaires

Une difficulté à suivre cette mineure réside dans le fait qu'aucun ajustement d'horaire ne pourra être opéré dans le programme car l'ensemble des cours fait partie des cours obligatoires des étudiants du programme de bachelier en sciences biomédicales voire d'autres écoles de la faculté sur le site de Bruxelles. L'étudiant peut bien sûr envisager une méthode alternative d'apprentissage (auto apprentissage par exemple) tout en étant supervisé par l'enseignant.

Inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré requis

Pas de pré-requis particuliers.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

Pour prendre inscription aux examens relatifs à la mineure, l'étudiant s'inscrit en se conformant aux dispositions prises par le secrétariat de sa Faculté d'origine.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à partir du [site de l'école des sciences biomédicales](#) en consultant les valves électroniques.